



Déclaration d'accessibilité

Introduction

Le décret législatif n° 82 du 27 mai 2022 transpose la directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 concernant les exigences d'accessibilité des produits et des services.

Lignes directrices sur l'accessibilité des services, en application de l'article 21 du décret législatif n° 82/2022.

Le décret a été publié au Journal officiel (Série générale n° 152 du 01-07-2022) et est entré en vigueur le 16 juillet 2022, mais ses dispositions seront effectives à partir du 28 juin 2025.

Francesco Cinzano & C.IA S.r.l. s'engage à rendre ses sites web accessibles conformément au 27 mai 2022, n° 82, qui a transposé la directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité des produits et services. La présente déclaration d'accessibilité s'applique aux sites web <https://caffo.info/>

Statut de compatibilité avec les exigences

Les sites web <https://caffo.info/> sont partiellement conformes aux exigences de l'annexe A de la norme UNI EN 301549:2018 (WCAG 2.1) en raison des cas de non-conformité et/ou des exceptions énumérés ci-dessous. Francesco Cinzano & C.IA S.r.l. mène avec ses fournisseurs une analyse visant à effectuer les interventions nécessaires pour rendre les sites en question accessibles et conformes à la norme.

Contenu inaccessible

Le contenu suivant n'est pas accessible car il n'est pas compatible avec la norme harmonisée sous-jacente EN 301 549:

- Il y a des images sans légendes sur tous pages. La navigation avec les lecteurs d'écran vers les images est difficile.
- Il y a des valeurs d'attributs Aria non valides sur tous pages. Celles-ci ne sont pas détectées par les lecteurs d'écran et ne sont donc pas affichées correctement.

Les évolutions du code réalisées et futures ont été et seront développées conformément aux directives WCAG 2.2. La déclaration a été rédigée le **18/02/2026**. Elle a été faite sur la base d'une auto-évaluation conforme aux exigences de la directive (UE) 2019/882, réalisée directement par le fournisseur. La déclaration a été créée avec l'aide de la technologie Eye-Able® de **Web Inclusion**



GmbH. Plus d'informations sur Web Inclusion GmbH sont disponibles sur <https://eye-able.com/>. La déclaration a été vérifiée pour la dernière fois le 18/02/2026.

Francesco Cinzano & C.IA S.r.l. réalise une analyse avec ses fournisseurs pour apporter les modifications nécessaires afin de rendre les sites concernés accessibles et conformes à la réglementation. Francesco Cinzano & C.IA S.r.l., dans le but d'améliorer progressivement l'expérience de ses clients web, a également mis en œuvre de manière proactive le logiciel SaaS Eye-Able® de Web Inclusion GmbH.

La fonctionnalité en question permet aux audits de scanner des pages individuelles du site pour y détecter des barrières numériques, en fournissant un support compatible qui explique l'erreur et propose un code alternatif pour la corriger, ainsi que d'autres outils qui permettent aux utilisateurs du site web d'utiliser des fonctions importantes susceptibles d'améliorer la navigation. L'entreprise s'est engagée à développer les évolutions passées et futures du code conformément aux directives WCAG 2.2.

Commentaires et coordonnées

Vous avez un commentaire ou une remarque à faire concernant les barrières présentes sur ce site ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous expliquerons quelles sont les barrières existantes et comment nous souhaitons améliorer nos environnements numériques. Nous répondrons à vos questions le plus rapidement possible. Nous vous remercions de votre feed-back. pour de plus amples informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

info@caffo.com

Dans l'e-mail, il sera nécessaire d'indiquer: Nom et prénom ; Adresse de la page web ou des sections du site ou de l'espace client faisant l'objet du rapport ; Description claire et concise du problème rencontré ; Outils utilisés (système d'exploitation, navigateur, technologies d'assistance).

AGID

En cas de réponse insatisfaisante ou d'absence de réponse dans les trente jours à la communication ou à la demande, la personne concernée peut envoyer un rapport à AGID:

AGID

Via Liszt 21

00144 Roma

protocollo@pec.agid.gov.it

<https://www.agid.gov.it>



Disclaimer

Le contrôle automatique du contenu web a été effectué le : 18/02/2026. Pour le contenu web lors de l'accès par Eye-Able, le navigateur Google Chrome en version 136.0.7103.92 a été utilisé. Nous garantissons l'exactitude des informations fournies pour la version de l'application testée sous les paramètres de navigateur et de système d'exploitation spécifiés. En cas d'utilisation de versions ou d'environnements différents, un affichage différent est possible, qui peut différer des résultats présentés ici. Pour un contrôle complet, des tests manuels par l'exploitant du site web sont également recommandés.

